REVENDICATIONS DE LA FGTB

Aujourd'hui, nous exigeons que l'ensemble des ministres compétents prennent les dispositions nécessaires pour garantir que **plus aucun marché public ne finance des pratiques frauduleuses.** Nous demandons également de mettre en place de manière concertée des organes de veille et de contrôle qui permettent de **traquer ceux qui se livrent à l'exploitation des travailleurs.**

Dès lors, la FGTB exige :

- **Que plus aucun marché ne soit attribué sur le seul et unique critère du prix.** En effet, en se basant sur le prix le plus bas, les pouvoirs locaux participent à la mise en concurrence exacerbée des entreprises et attribuent bien souvent leurs marchés à des entreprises pratiquant du dumping social.
- **Une lutte renforcée contre les prix anormalement bas** afin de mieux prévenir, détecter et sanctionner les entreprises frauduleuses.
- **La mise en place d'un observatoire fédéral des marchés publics.**
- **Inclusion obligatoire de clauses sociales, environnementales ou éthiques pour les marchés publics** d'un montant important et sensible au dumping social.
- **L'adoption de labels « entreprises sans dumping »** permettant d'exclure dès les débuts de la passation les entreprises frauduleuses et de renforcer les contrôles a priori.
- **La création d'une liste noire des entreprises frauduleuses.**

Pour plus d'infos :

FGTB
Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles
Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 550 82 29
infos@fgtb.be | www.fgtb.be
syndicatFGTB

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources.
Editeur responsable : Robert Vertenueil © mars 2019

FGTB
Ensemble, on est plus forts

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

=

[LES MARCHÉS PUBLICS]

LES MARCHÉS PUBLICS

Késako ?

Qu'il s'agisse de la construction de nouvelles écoles, de la livraison de matériel pour les communes, du nettoyage de bâtiments publics ou encore de la tonde des espaces publics, toutes ces choses doivent faire l'objet d'un marché public. La commande publique en Belgique et en Europe est extrêmement importante. En Belgique, elle représenterait près de 15 % du PIB en 2017 !

Malheureusement, trop souvent les responsables se bornent à attribuer ces marchés publics aux entreprises présentant les prix le plus bas. Cette course effrénée au prix le plus bas conduit bien souvent à des pratiques de dumping social.

Pour la FGTB, il est grand temps que plus un euro public ne serve à financer le dumping social !

Les règles

Les règles concernant la passation (l'écriture du marché public), l'attribution (le choix de l'entreprise) et l'exécution (la réalisation du travail) des marchés publics ont récemment été revues.

L'Union européenne a adopté en 2014 de nouvelles directives qui visent à modifier les règles entourant les marchés publics afin de se diriger vers des marchés publics : **respectueux des droits sociaux, de l'environnement et des règles éthiques**.

Au niveau belge, après des mois de négociations et grâce à la mobilisation syndicale, la législation sur les marchés publics a été complètement revue (loi du 17 juin 2016). Des mesures novatrices ont vu le jour afin de lutter contre le dumping social dans le cadre des marchés publics.

Exemples :

- Interdiction de sous-traiter l'ensemble du marché. Celui qui remporte le marché doit effectivement réaliser une partie des travaux ou des missions qui lui sont confiées ;
- Limitation à 2 échelons de la chaîne de sous-traitance ;
- Tous les sous-traitants doivent être agréés ;
- Augmentation des sanctions en cas d'infraction ;
- Obligation de rejet des offres en cas de non-respect de la législation en matière sociale, environnementale, fiscale.

Malheureusement, malgré ces mesures efficaces, le Gouvernement n'a pas été au bout de sa logique et a décidé délibérément de laisser la possibilité aux pouvoirs adjudicateurs (ceux qui passent le marché) d'attribuer des marchés sur le seul et unique critère du prix. Or, c'est la porte ouverte aux pratiques de dumping social.

En outre, le Gouvernement fait trop peu d'effort en matière de contrôle et de suivi des marchés. De sorte que bien souvent de nombreux fraudeurs restent impunis et profitent de l'argent public pour exploiter nos travailleurs.